

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-419/SG/FIN accordant une subvention de sept cent mille francs Djibouti (700.000 FD.) à la Coopérative du Lycée de Djibouti.

n° 70-419/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
17 avril 1970

Numéro JO
n° 9 du 11/05/1970

Date du numéro
11 mai 1970

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de sept cent mille francs Djibouti (700.000 F.D.) est accordée à la Coopérative du Lycée de Djibouti à titre de participation à l'achat de livres scolaires.